

**« ASSOCIATION RESEAU BIODIVERSITE POUR LES ABEILLES »**

*Rémi DUMERY, agriculteur et trésorier du Réseau Biodiversité pour les Abeilles*

Rémi DUMERY a fait son service militaire à Mournelon, où il découvre la montagne de Reims et surtout ces productions avec un copain de chambré !!

Agriculteur en Pays de Loire et en Beauce (à l'Ouest d'Orléans) : blé dur, maïs irrigué, colza diester et blé éthanol ; Prestataire de services extérieurs : expérimentation végétale phytosanitaire (BASF AGRO), conception de logiciel informatique et vente sur le web, formation et conseil en NTIC

Rémi DUMERY a passé 13 ans chez les Jeunes Agriculteur du Loiret. Il était chargé de la communication grand public, des événements professionnels et du dossier « nappe de Beauce ». Aujourd'hui, acteur dans le pays Loire pour la communication, il anime notamment « La Route du Blé »



**M. DUMERY :**

Bonjour. On m'a chargé de présenter l'association en tant que trésorier. Rassurez-vous, je ne vais pas vous demander de l'argent tout de suite, on verra cela plus tard !

L'association a pris naissance dans le cadre d'une association loi 1901 enregistrée à la sous-préfecture de Reims le 13 mars 2007. Elle est parue au Journal Officiel le 7 avril, il y a un an.

Les objectifs de cette association sont d'apporter des solutions concrètes comme on l'a vu toute la journée, sur le facteur de l'alimentation de l'abeille dans un cadre scientifique et par la diffusion d'une information technique de qualité.

C'est aussi de fédérer tous les acteurs des milieux agricoles et apicoles pour réunir et animer tous les groupes qui cherchent des solutions au problème de dépérissement des abeilles et de la biodiversité en général, de montrer la compatibilité entre l'agriculture de qualité et l'environnement et de promouvoir la biodiversité dans le respect du développement durable.

Pourquoi une association loi 1901 ? Je ne vais pas vous faire un cours sur les associations loi 1901, la France en comporte un certain nombre à des buts divers et variés. Voyez tous les paramètres qui nous ont conduits à créer cette association.

L'intérêt principal, c'est le trésorier qui vous en parle, c'est de récolter les cotisations de ses membres et des dons. On ne fait rien si on n'a pas de moyens. Il est très important de pouvoir, à la fois regrouper les énergies pour trouver des solutions et conduire des expérimentations, mais évidemment il faut des moyens pour cela.

Des subventions de l'état, des collectivités territoriales ou des établissements publics



sont les bienvenus pour organiser aussi des manifestations. Des services et des prestations fournies par l'association seront évidemment source de moyen pour continuer le travail que nous avons entamé.

Au cours de ces manifestations, des services, Julien vous en a présenté quelques-uns, nous avons aussi tout un arsenal d'outils pédagogiques et de communication permettant d'animer des manifestations, des marchés, des routes du blé par exemple dans ma région.

Tous ces panneaux sont à votre disposition si vous voulez faire une animation. Nous avons aussi notre film qui a été primé au SIA 2007 qui est disponible sous forme de DVD, de CD et aussi sur le site Internet.

Nous avons également un bilan à vous présenter par rapport aux actions qui ont été conduites en 2007, c'est plus de 1000 hectares de jachères apicoles sur 36 départements et pour 300 partenaires.

Les objectifs pour 2008 sont inscrits ici : passer à 3000 hectares sans jachère obligatoire, cela est un challenge important, avec trois projets d'envergure dont on a vu des ébauches tout à l'heure, un en Alsace, un en Champagne et un dans les Charente.

Evidemment tout cela peut être retranscrit sous forme de carte de France avec toutes les implantations, des points d'impact plus ou moins importants en fonction des surfaces. Vous avez reçu dans votre sac à l'entrée plusieurs documents, dont la carte de membre du réseau biodiversité qui permettra de nous reconnaître quand nous nous rencontrerons au cours de différentes manifestations. Chacun aura sa carte avec son nom et son prénom. C'est la carte du membre actif.

D'autres moyens de se reconnaître et de voir l'impact du réseau, c'est la mise en place des panneaux au bord des routes, une manière d'expliquer rapidement quel est le but de la culture qui est implantée en dessous, et aussi les plaquettes. Nous en avons deux : une plaquette technique, et aujourd'hui une nouvelle plaquette (descriptive des actions de l'association) qui vous est remise dans votre sachet.

Vous avez également trouvé dans le sachet un autocollant transparent à coller sur la vitre arrière de votre tracteur ou de votre véhicule d'exploitation et un exemple des petits sachets que l'on peut distribuer au grand public et pas forcément pour les grandes jachères agricoles. Quelques mètres carrés peuvent avoir un impact très intéressant et très positif pour la biodiversité et surtout pour les abeilles et les autres insectes si c'est planté dans un lotissement ou une simple jardinière de balcon. Des animations régulières ont été faites au cours de l'année 2007 par l'association et on a distribué ce fameux sachet.

Le site Internet permet également d'avoir de l'actualité au niveau du réseau donc des mises à jour régulières sont effectuées, un comité de rédaction permet de retranscrire et de rediffuser l'information.

Il diffuse une carte interactive des informations des sites pilotes, et surtout des liens avec les données scientifiques à jour sur ce problème et sur cette association du réseau biodiversité pour les abeilles. La fréquentation du site est devenue très correcte avec 7400 visiteurs par mois en mars 2008 par exemple [ndlr : > 9000 visiteurs au moins de juin 2008].



Il y a eu des manifestations tout au cours de l'année, voici quelques exemples sur le mois de juin 2007.

### **Perspectives pour 2008, trois axes essentiels :**

- ▶ Le volet technique et scientifique, qui va se traduire par la création d'un comité scientifique intégrant les chercheurs européens voire même extra européens. La poursuite du développement des outils et des projets territoriaux du réseau.
- ▶ Un volet financier : il faudra faire une première assemblée générale et un appel à cotisation. Trouver des nouveaux partenaires et des financements. On en a besoin pour continuer l'aventure.
- ▶ Et le volet animation locale : la mise en place de délégués régionaux, c'est une nouveauté mais on aimerait que ce soit bien réparti sur le territoire français. Nous avons 22 régions, donc il serait bien qu'un ou plusieurs délégués par région soient représentants officiels de l'association au niveau régional. Nous allons aussi continuer la mise en place de projets de biodiversité pilote en Champagne et en Alsace, et le développement de projets locaux de jachères apicoles, en continuant l'animation locale. On voit bien que les solutions par rapport à un problème global et complexe se traitent au niveau local par des initiatives diverses et après remonter ces résultats à un niveau plus élevé, national voire européen.

### **Quelques dates clés pour 2008 :**

- Le 13 février, réunion en Alsace avec tous les partenaires locaux sur l'expansion territoriale des projets, qui a eu lieu à Strasbourg.
- Le 28 février, animation sur le Salon International de l'Agriculture à Paris avec un partenariat avec le réseau FARRE.
- Le 8 avril, ce sont les deuxièmes Assises du Réseau Biodiversité pour les Abeilles, ici à Reims.
- Le 20 mai, opération Graines de Paysages à la Défense à Paris qui avait déjà eu lieu en 2007 avec un partenariat avec le réseau FARRE.
- Les 11 et le 12 juin, un stand dédié au réseau sur le salon de plein air Agrosources qui aura lieu à Saint-Lupien.
- Et en juin et juillet 2008 valorisation des projets locaux sur le territoire donc en pleine floraison.

Si tous ces projets vous intéressent, si notre association vous intéresse, si cette journée vous a intéressés, je vous demande de venir nous rejoindre. Merci.

